



Besoin de conseil pour changer mon statut d'étudiant

Par **salimdin**, le **11/05/2013** à **15:44**

salut a tous:)

je vais essayer d'être bref, je suis étudiant algérien en France depuis septembre 2010, j'ai réussi à valider ma licence de droit, là je suis en master 1 mais franchement j'arrive plus à suivre mes études. j'ai décidé de faire un projet dans ma vie pour travailler et vivre ici, du coup je veux créer une entreprise de nettoyage, ou changer mon statut pour exercer le métier de commerçant ambulant, j'hésite entre les deux, car j'ai peur que la préfecture me donne un avis défavorable à ma demande ce que signifie de quitter la France direct, j'aimerais savoir dans lesquelles des deux projets ou j'aurai une chance d'avoir un avis favorable?
je vous remercie et bonne continuation à tous

Par **citoyenalpha**, le **12/05/2013** à **17:17**

Bonjour

les changements de statut d'étudiant pour ce motif sont rarement accordés. Un avis favorable est délivré lorsque le projet est abouti, en adéquation avec les études effectuées en France et la viabilité de l'activité soutenue.

au vu des études réalisées et du projet professionnel il apparaît peu probable que ce changement vous soit accordé.

Restant à votre disposition.